

Tableau d'avancement de l'année 2025 au grade de : ATTACHE PRINCIPAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

Le Président de la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique (CapAtlantique La Baule – Guérande Agglo),

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 522-1 à L 522-7, et L. 522-23 à L. 522-31,

Vu décret n° 91-843 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

Vu l'avis favorable du CST du 4 avril 2023, sur l'évolution des modalités d'avancement de grade et de promotion interne,

Vu la délibération n° 23.66 CC du Conseil Communautaire du 22 juin 2023 actant les lignes directrices de gestion – avancements de grade - promotions internes,

Vu la liste des agents promouvables établie à effet du 1er juillet 2025, 1 agent promouvable, dont 1 femme : 100%, - 0 homme : 0%

ARRETE

Article 1er : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'Attaché principal de conservation du patrimoine établi au titre de l'année 2025, le fonctionnaire suivant :

Madame Maïlys LEYOUDEC après sélection par voie d'examen professionnel

Soit 1 agent - Femmes: 100 % - Hommes: 0 %.

Article 2 : Le présent arrêté sera communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique aux fins de publicité.

15 JUIL. 2025

Pour le Président, par délégation, Gaëlle LAUMAILLÉ Directrice générale adjointe Ressources

CapAtlantique

3, avenue des Noëlles - BP 64 44503 La Baule Cedex **Tél** : **02 51 75 06 80**

cap-atlantique.fr 6 6 6 0